

**DEPARTEMENT de la DROME**

**COMMUNE  
DE  
SAINT-RESTITUT  
26130**

Jours et heures d'ouverture :  
Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 9H à 12H  
Mardi, Vendredi 14 H30 à 18 H

Téléphone : 04.75.04.71.71

Courriel : secretariat@saintrestitut-mairie.fr

## **ATTESTATION**

Je soussigné, Yves ARMAND, maire de la commune de SAINT RESTITUT, certifie que l'arrêté de mise à jour du PLU de la commune, a été affiché en mairie à compter du 10 juillet 2017, et ce pour une durée au moins égale à un mois.

Il a été reçu en Préfecture le 05/07/2017.

St Restitut, le 6 juillet 2017

Le Maire : Y.ARMAND



*Copie adressée à :*

Direction Départementale des Territoires  
Service Aménagement du territoire et Risques  
Pôle Aménagement  
pa.satr.ddt-26@drome.gouv.fr